50 ANS

AMNESTY INTERNATIONAL

RAPPORT D'ACTIVITES 2011

AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

Amnesty International, un mouvement mondial et indépendant pour les droits humains...

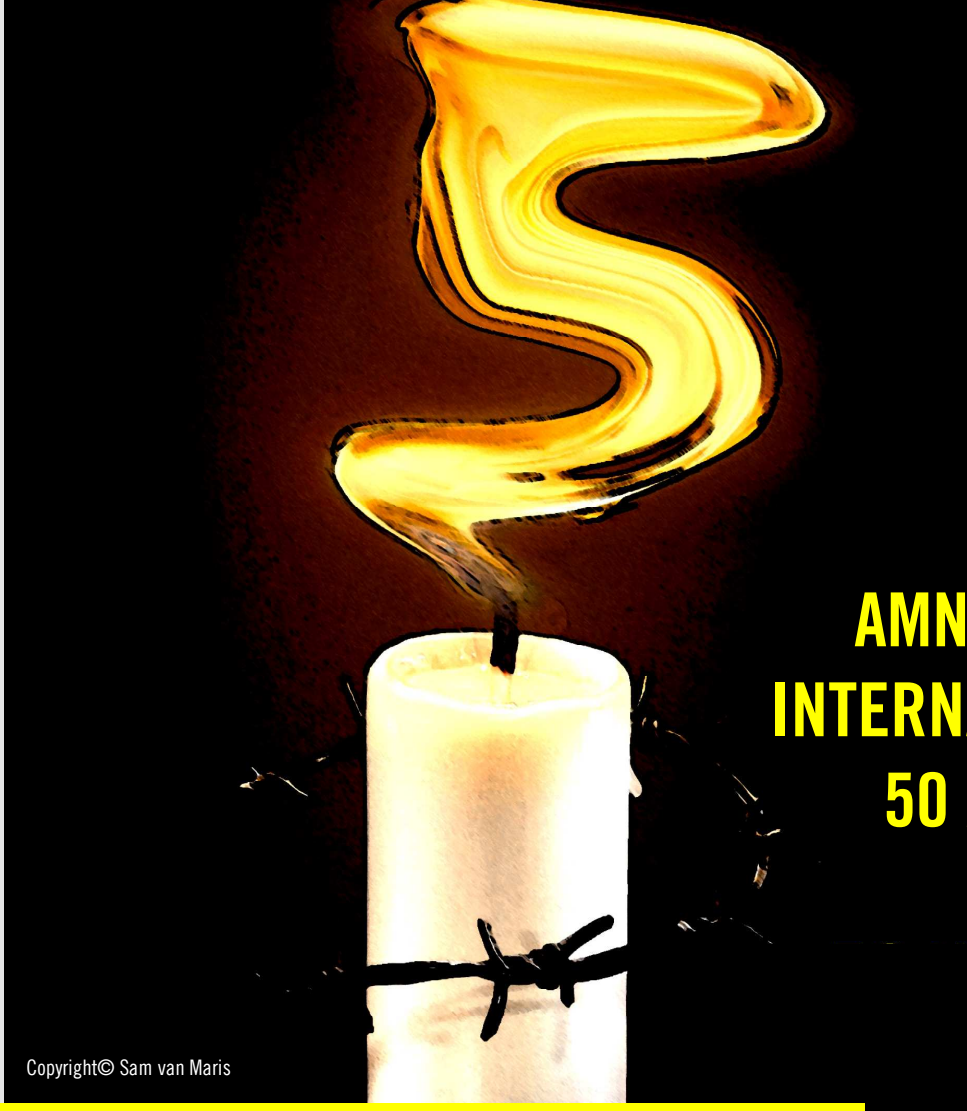

Copyright© Sam van Maris

MISSION

Prévenir et dénoncer les graves atteintes à l'ensemble des droits humains.
Défendre les victimes de ces violations et exiger réparation.
Promouvoir l'ensemble des droits, indivisibles et universels, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948): droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

PRINCIPES

SOLIDARITÉ: des hommes et des femmes issus de tous horizons se mobilisent dans le monde entier pour mener les actions et campagnes d'Amnesty International.
IMPARTIALITÉ: Amnesty International se réfère principalement au droit international en vigueur pour dénoncer et agir pour le respect des droits humains.
INDÉPENDANCE: Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Afin de garantir cette indépendance, elle n'accepte aucune subvention ni aucun don des Etats ou des partis politiques, à l'exception des activités d'éducation aux droits humains. L'organisation fonctionne et finance ses actions essentiellement grâce aux dons du public.

MODES D'ACTION

Les enquêtes menées en partie sur le terrain, donnent lieu à la publication régulière de communiqués et rapports. Chaque année, en mai, l'organisation publie également son Rapport Annuel qui dresse un bilan, pays par pays, de la situation des droits humains dans le monde.
Ces informations sont à la source des PRESSIONS exercées sur les autorités et décideurs, de la SENSIBILISATION du public et de la MOBILISATION des militants dans l'ensemble des actions de l'organisation (campagnes internationales, manifestations, pétitions, éducation aux droits humains…).

Rédaction : Antoniya Argirova, Martina Wolf, Stan Brabant
Réalisation graphique: Antoniya Argirova
Relecture : Sophie Farreyrol, Fernand Walch, Martina Wolf

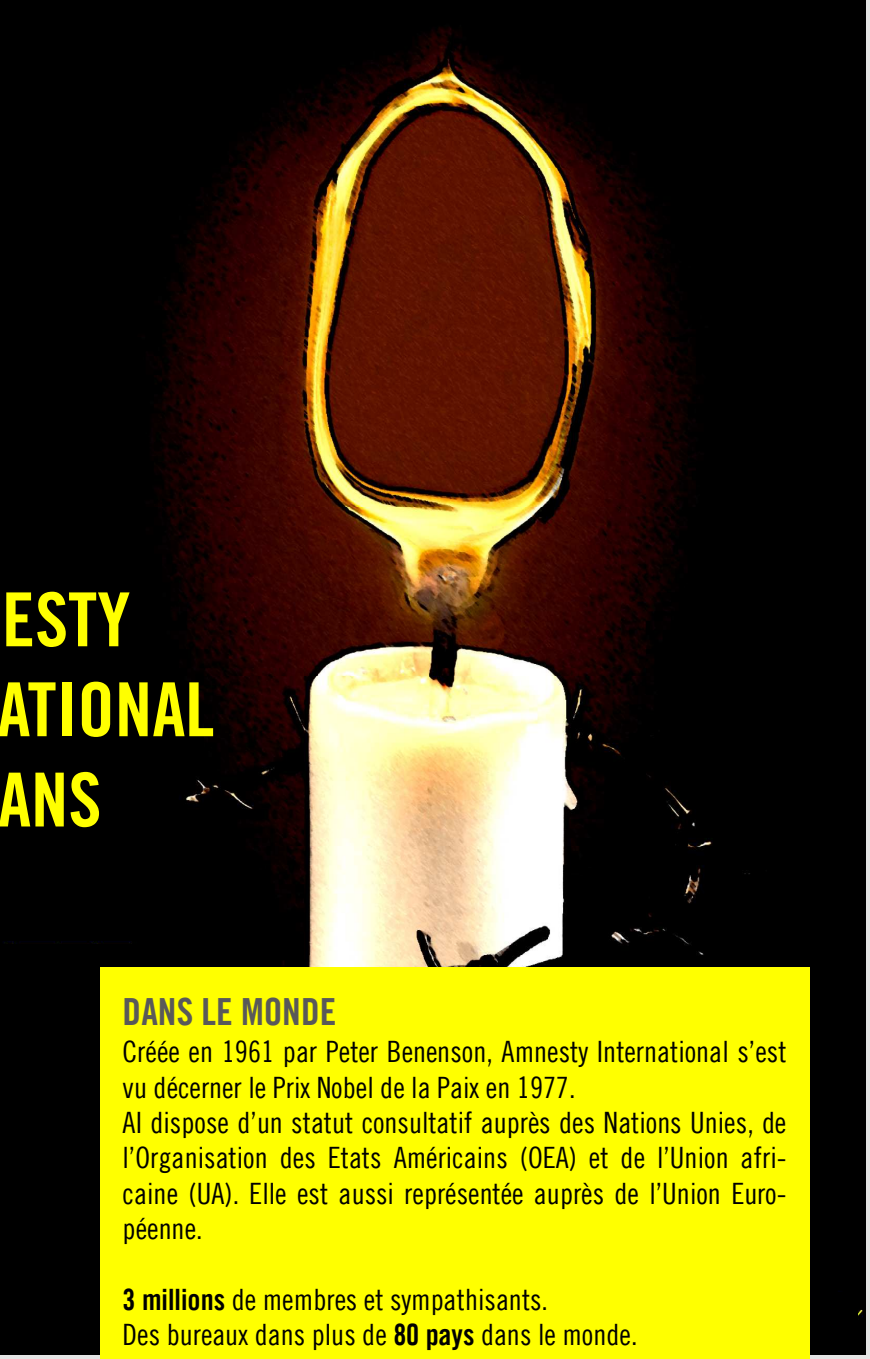

DANS LE MONDE

Créée en 1961 par Peter Benenson, Amnesty International s'est vu décerner le Prix Nobel de la Paix en 1977.
AI dispose d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et de l'Union africaine (UA). Elle est aussi représentée auprès de l'Union Européenne.

3 millions de membres et sympathisants.
Des bureaux dans plus de **80 pays** dans le monde.
Le Conseil International, composé de représentants des sections du monde entier, définit les orientations du mouvement.
Le Conseil exécutif international, composé de 9 élus, conseille et dirige le mouvement dans le monde entier.
Le Secrétariat international met en œuvre la politique du mouvement. Basé à Londres, il initie et coordonne les activités internationales d'AI.

AU LUXEMBOURG

Créée en 1970, Amnesty International Luxembourg rassemble **824 membres.** Certains agissent au sein de 6 groupes locaux. Près de **1 300** donateurs soutiennent notre action. 3 salariées travaillent à la section.
Le Conseil d'Administration, composé de 7 élus, dirige la section.

L'EDITO

Les membres d'Amnesty International n'oublieront pas de sitôt l'année 2011 : révolutions en Tunisie, en Egypte et en Libye ; montée en puissance de la société civile au Yémen, en Syrie, au Bahreïn mais aussi en Birmanie et en Russie. Pourtant, l'année 2011 fut aussi l'année de tous les dangers pour les défenseurs des droits humains : manifestants torturés, journalistes assassinés et disparitions d'opposants nécessitent une vigilance accrue de notre part. 50 années après sa création, Amnesty International semble plus indispensable que jamais.

Mais notre action doit évoluer. Car le renforcement des droits humains dans certaines régions du monde va également de pair avec la montée en puissance de pays comme la Chine et la Russie. Ces pays, non contents de cautionner les violations flagrantes des droits humains contre les populations civiles en Syrie ou au Soudan par exemple, continuent à y transférer des armes malgré les preuves incontestables montrant que ces armes sont utilisées contre des civils. Ces pays sont aussi parmi les principaux opposants à un traité sur le commerce des armes qui inclue des garanties fortes en matière de droits humains.

C'est dans cette perspective qu'Amnesty International redoublera d'efforts en 2012 pour rendre compte des violations des droits humains et soutenir leurs défenseurs, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Notre organisation militera également pour l'adoption cette année d'un traité fort sur le commerce des armes et continuera à plaider pour l'interdiction des expulsions forcées. Enfin, Amnesty International renforcera sa présence au Brésil et en Inde, deux pays qui pourraient jouer un rôle-clé dans la promotion des droits humains dans les années à venir.
2012 devrait être une année passionnante !

Stanislas Brabant
Directeur d'Amnesty International Luxembourg

TEMPS FORTS

LANCEMENT DU RAPPORT ANNUEL 2011 : L'ETAT DES DROITS HUMAINS AU MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS

Dans le cadre du lancement du *Rapport 2011 – La situation des droits humains dans le monde*, qui traite des atteintes aux droits humains commises dans plus de 157 pays au cours de l'année 2010, Amnesty International a constaté que malgré la détermination toute nouvelle qui se dresse face à la répression, notamment dans les pays de la région MENA et malgré l'extension du terrain de l'action en faveur des droits humains grâce aux nouvelles technologies numériques, la liberté d'expression – droit essentiel en soi, mais aussi en tant que moyen d'accès à d'autres droits humains – est battue en brèche partout dans le monde. Les recherches d'AI démontrent en effet que le besoin des êtres humains de s'unir pour protéger les droits fondamentaux est plus fort que jamais.

MARCHE AUX FLAMBEAUX: FAITES BRILLER LA FLAMME POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION

A l'occasion de la Journée des droits humains, le 10 décembre, Amnesty International Luxembourg a rendu hommage à tous ceux et celles, qui au risque de leur vie, osent exprimer leur opinion.
En 2011 la traditionnelle marche aux flambeaux a emprunté un parcours inédit, en démarrant à la Place Clairefontaine pour se terminer à l'Abbaye de Neumünster, où les militants ont assisté à l'illumination de la bougie d'Amnesty représentée par une centaine de lanternes portant les portraits des individus pour lesquels AI s'était mobilisée au cours de la campagne bougies.
La marche a d'ailleurs suscité une très bonne couverture médiatique, ce qui a contribué à renforcer la visibilité de notre travail auprès du public au Luxembourg.

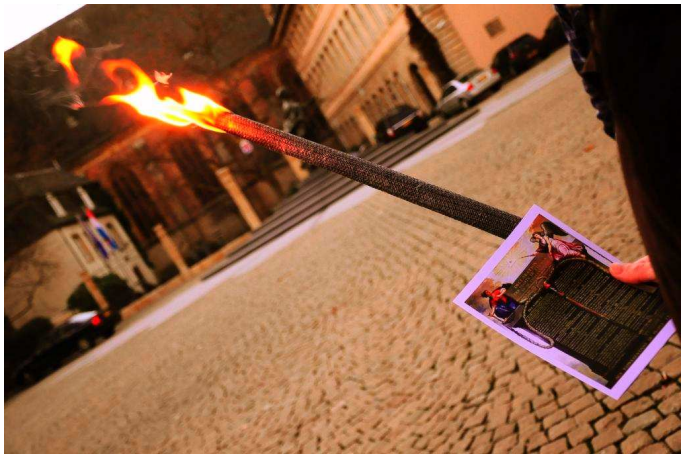

FAITS ET CHIFFRES SUR LES DROITS HUMAINS EN 2010

-EN 2010, AMNESTY INTERNATIONAL A TRAVAILLÉ SUR DES RESTRICTIONS ILLEGALES A LA LIBERTE DANS **89** PAYS

-ACTUELLEMENT NOUS DEMANDONS LA LIBÉRATION DE PRISONNIERS D'OPINION DANS **48** PAYS

-EN 2010 NOUS AVONS ENQUETE SUR DES CAS SPECIFIQUES DE TORTURE ET D'AUTRES MAUVAIS TRAITEMENTS DANS **98** PAYS

-EN 1977 SEULEMENT 16 PAYS AVAIENT ABOLI LA PEINE DE MORT POUR TOUS LES CRIMES. AUJOURD'HUI CE CHIFFRE EST PASSE A **96**

-PRES DE **2/3** DES HABITANTS DE LA PLANETE N'ONT PAS ACCES A LA JUSTICE

-EN 2010 AMNESTY INTERNATIONAL A ENQUETE SUR DES PROCES INEQUITABLES DANS **54** PAYS

2011: UNE ANNEE D'ANNIVERSAIRE

ASSEMBLEE GENERALE
50 ANS AMNESTY INTERNATIONAL

L'Assemblée générale d'AI-Luxembourg, qui s'est tenue le 22 mars 2011 à l'Espace culturel Exit 07, a été l'occasion pour les membres de la section luxembourgeoise d'inaugurer la célébration des 50 ans du mouvement, de tirer un bilan des 41 ans d'action et de militantisme au Luxembourg et de relever les défis pour le futur.
A cette occasion, deux invités internationaux ont honoré la section de leur présence : M. Bernard Sintobin, trésorier international d'Amnesty et à ce titre membre du conseil d'administration mondial du mouvement et M. Salvatore Saguès, chercheur d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest depuis près de 20 ans.
Des moments émouvants resteront gravés dans les esprits des personnes présentes, comme l'hommage rendu par M. Robert Altmann, président honoraire d'AI-Luxembourg à M. Nic Klecker, fondateur de la section luxembourgeoise, décédé en 2009.
L'Assemblée générale fut aussi une occasion d'en découvrir un peu plus sur l'histoire de ce mouvement et de son implantation au Luxembourg. Grâce au travail de l'historien M. Dominique du Fays, président de la section pendant 9 ans, l'histoire de la section luxembourgeoise a été retracée et des moments inédits dévoilés.

28 MAI: TOAST A LA LIBERTE

A l'occasion des 50 ans du mouvement mondial de défense et de promotion des droits humains qu'est Amnesty, les membres d'AI-Luxembourg s'étaient donnés rendez-vous le 28 mai à la Brasserie Guillaume afin de célébrer, comme toutes les sections d'Amnesty à travers le monde, cet anniversaire.
Entourés de personnalités de la vie politique et culturelle luxembourgeoise qui avait été conviées à prendre part à cet événement, les membres d'AI-Luxembourg ont porté symboliquement « un toast à la liberté », afin de rendre hommage à tous les défenseurs des droits humains d'hier et d'aujourd'hui et de mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui, à travers le monde, voient leurs droits les plus élémentaires bafoués.
A la suite de ce toast, les participants ont été invités à lâcher des ballons dans le ciel luxembourgeois et à rejoindre les jeunes militants d'AI-Luxembourg sur le stand qui se tenait dans la Grand Rue. Une fois sur place, ils furent invités à signer la pétition pour la militante au Myanmar, Su Su Nway, qui était en train de purger une peine de prison de huit ans et six mois pour avoir pris part à des actions de protestation contre le gouvernement.

PAUVRETE ET DROITS HUMAINS

LES DROITS DES FEMMES ET JEUNES FILLES AU NICARAGUA

Afin de soutenir les filles et femmes au Nicaragua, qui luttent pour le respect de leurs droits reproductifs et sexuels, Amnesty International a lancé la campagne « Papillons de l'espoir » à laquelle la section luxembourgeoise a également pris part. Une action de collecte de papillons a ainsi été organisée par le groupe Jeunes d'AI - Luxembourg lors du Festival Meyouzik le 2 juillet 2011. Les passants ont été invités à dessiner des papillons qu'Amnesty a ensuite envoyés aux associations partenaires au Nicaragua. Puis, ils ont été utilisés lors d'un défilé le 28 septembre, qui était la Journée pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour montrer la solidarité internationale avec la cause des femmes du Nicaragua. Les membres et sympathisants d'AI-Luxembourg ont également soutenu cette campagne en créant leur papillon en ligne avec l'outil interactif qui avait été mis à disposition sur le site www.amnesty.lu.
Amnesty International poursuivra sa campagne en faveur des droits des femmes au Nicaragua, en ciblant le nouveau président, Daniel Ortega, qui a été élu en novembre 2011.

POLLUTION PETROLIERE DANS LE DELTA DU NIGER

Depuis l'implantation de la compagnie Shell au Nigéria en 1958, la région de Bodo dans le delta du Niger est devenue synonyme de dévastations environnementales, d'exploitations économique et sociale et de conflits armés qui ont détruit la vie des locaux.

Depuis des années, Amnesty International fait campagne afin de mettre en lumière les violations des droits humains que les communautés dans le delta du Niger subissent de la part de la compagnie Shell mais aussi de la part de l'Etat du Nigéria, qui est incapable de réguler les activités des compagnies pétrolières dans la région.
Pour ce faire, AI-Luxembourg a présenté le 1er décembre à l'Utopia le documentaire « Sweet Crude » à l'occasion de la 2ème édition du festival **Cinéma du Sud**. La projection a été suivie d'un débat en présence de Nenibarini Zabbey, chercheur au CEHRD* et co-auteur du rapport d'AI lancé le 10 novembre 2011 intitulé « *La vraie tragédie : Retards et incapacités à stopper les fuites dans le delta du Niger*».

Lors de cette rencontre, Nenibarini a exposé les demandes de la population locale et a souligné non seulement la responsabilité de Shell, mais aussi celle du gouvernement nigérian. Une campagne internationale sera lancée en février 2012 par AI afin de demander le nettoyage de la région de Bodo par Shell, qui se terminera le 22 mai lorsqu'aura lieu l'Assemblée générale des actionnaires de la compagnie pétrolière en mai.

**Centre nigérian pour l'environnement les droits humains et le développement*

LIBERTE D'EXPRESSION

CAMPAGNE BOUGIES « PROTEGER LA LIBERTE D'EXPRESSION »

Afin d'attirer l'attention sur les personnes qui, au risque de leur vie, osent exprimer leur désaccord avec les injustices dans leurs pays, Al-Luxembourg a consacré la campagne bougies 2011 au thème de la protection de la liberté d'expression.
Au cours des six semaines de la campagne, six cas de personnes en danger pour avoir exprimé leur opinion ont été présentés au public luxembourgeois : Natalia Estemirova (Russie), Mohammad Sadiq Cabudvand (Iran), Halil Savda (Turquie), Filep Karma (Indonésie), Andrei Sannikov (Bélarus) et Jabbar Savalan (Azerbaïdjan). Plusieurs actions de mobilisation ont été organisées en leur faveur telles que des soirées d'écriture de lettres ainsi que des actions organisées dans le cadre du **Marathon des lettres 2011**. Grâce à la forte mobilisation de ses militants, en très peu de temps, la section a réussi à collecter quelques **1 660** signatures pour les six cas.

CITY JOGGING 2011 : JE COURS POUR LA LIBERTE!

Copyright© Agnieszka Napierala

Le dimanche 3 juillet 2011, comme chaque année, le groupe 7 a bravé la chaleur et les pentes escarpées de la Ville de Luxembourg avec les autres coureurs du City Jogging, au nom de la liberté et des droits humains.
La petite équipe d'une vingtaine d'athlètes, pas forcément soucieuse de performance sportive, a promené dans les rues de la ville la photo du dissident biélorusse **Andreï Sannikov**, emprisonné pour 5 ans pour avoir fait usage de son droit de parole. Le stand d'Amnesty International, installé devant la Coque, a récolté auprès d'un public très à l'écoute des dizaines de signatures pour lui et les autres prisonniers d'opinion de la dernière dictature en Europe. Quelques pas pour la liberté qui ont donné un sens à un événement sportif incontournable et sympathique.

GRACE A VOTRE ACTION, ILS SONT ENFIN LIBRES!

Su Su Nway (Myanmar)

Su Su Nway, une militante des droits humains, a été condamnée à huit ans et demi de prison pour avoir participé à des manifestations anti-gouvernementales à Yangon.
Après avoir passé 4 années en prison, la prisonnière d'opinion Su Su Nway a enfin été libérée en octobre 2011 aux termes d'une vaste mesure d'amnistie au Myanmar.

Jabbar Savalan (Azerbaïdjan)

Le cas de Jabbar Savalan, un étudiant d'Azerbaïdjan condamné à deux ans de prison pour avoir critiqué le pouvoir en place, a fait partie des cas du Marathon des lettres 2011. Et cela a donné des résultats ! Le 26 décembre 2011 il a enfin été libéré après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle.

Emadeddin Baghi (Iran)

Suite à la mobilisation des militants d'Amnesty International à travers le monde, l'un des défenseurs des droits humains les plus critiques d'Iran, **Emadeddin Baghi**, a été remis en liberté le 20 juin 2011.
Celui-ci a été libéré après avoir purgé deux peines confondues d'un an de prison pour « propagande contre l'État ».

JUSTICE INTERNATIONALE

GAZA ET SUD D'ISRAEL : EXIGEZ LA JUSTICE !

Afin de demander justice pour les milliers de victimes de l'offensive « Plomb durci » lancée par l'armée israélienne le 27.12.2008 dans la bande de Gaza, Amnesty International a démarré au mois de janvier une campagne appelant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à agir pour garantir la justice internationale pour toutes les victimes palestiniennes ou israéliennes du conflit.

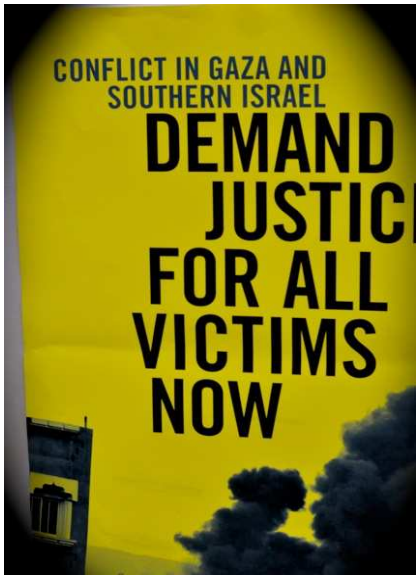

Ainsi, au mois de mars, **66 850** signatures ont été présentées au Président du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies.

Les militants d'AI-Luxembourg s'étaient également mobilisés en faveur de la justice dans le cadre d'une action symbolique organisée ensemble avec le CPJPO *(Comité pour la paix juste au Proche Orient)* le 15 janvier en centre ville. **357** signatures ont ainsi été collectées au Luxembourg et remises au Président du Haut Commissariat.

UNE DEFENSEURE CONGOLAISE AU LUXEMBOURG

Le 7 avril la section luxembourgeoise a accueilli Marie Mossi, défenseure des droits humains congolaise, en visite au Grand-duché pour sensibiliser l'opinion publique sur la question de l'impunité des crimes de guerre et d'autres graves violations des droits humains en RDC, et sur les difficultés auxquelles font face les défenseurs des droits humains congolais.

La visite au Luxembourg de Marie Mossi a également été l'occasion pour elle de rencontrer Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Coopération, et Monsieur Georges Friden, Directeur des Affaires Politiques du Ministère des Affaires étrangères, afin de discuter du rôle que le pays pourrait jouer dans la lutte contre l'impunité en RDC et dans l'aide aux victimes.

Lors de ces rencontres, Marie Mossi et les membres de la délégation d'AI-Luxembourg ont mis l'accent sur la nécessité d'accorder une aide financière et politique à la réforme du système judiciaire en RDC, d'apporter des ressources à long terme aux organisations locales qui viennent en aide aux victimes de violations des droits humains.

SECURITE ET DROITS HUMAINS

GUANTANAMO, 9 ANS APRES

Le 11 janvier 2011 a marqué le 9ème anniversaire de l'ouverture de Guantanamo et le 2ème anniversaire de la promesse de Barack Obama de fermer le camp. AI-Luxembourg a donc lancé en janvier une pétition adressée au Président américain demandant la fin des violations des droits humains des personnes qui y sont toujours détenues.

Le 9 février 2011 une délégation d'AI Luxembourg a rencontré des représentants de l'Ambassade américaine au Luxembourg pour présenter ses demandes sur l'obligation de rendre des comptes et les voies de recours contre les atteintes aux droits humains commises contre les prisonniers.

355 signatures ont aussi été collectées à Esch sur Alzette le 12 février 2011 par le groupe Jeunes en faveur de la fermeture de Guantanamo.

NON A LA PEINE DE MORT!

JOURNEE MODIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Pour la 9ème édition de la journée internationale contre la peine de mort du 10 octobre, Amnesty a donné un coup de projecteur sur la situation de la peine capitale au Bélarus, dernier pays d'Europe à procéder à des exécutions. A cette fin, le groupe jeunes d'AI-Luxembourg avait donné rendez-vous au public luxembourgeois le 8 octobre sur la place d'Armes afin qu'il participe à une action symbolique pour demander l'abolition de la peine de mort au Bélarus.
Les militants d'AI-Luxembourg ont ainsi collecté **244** signatures, qui ont été par la suite envoyées aux autorités biélorusses.

EXECUTION DE TROY DAVIS

Malgré la mobilisation de près d'un million de personnes, parmi lesquelles de nombreux militants d'AI-Luxembourg, pour demander la clémence pour Troy Davis, condamné à mort en 1991 pour le meurtre d'un policier, dans l'État de Géorgie, les autorités américaines ont procédé à son exécution le 21 septembre. « La lutte pour la justice ne s'arrête pas avec moi » a déclaré Troy Davis au cours des dernières heures avant son exécution. Et Amnesty International compte bien continuer à lutter pour que cette atteinte à la vie humaine soit abolie un jour partout dans le monde.

REAGIR A L'ACTUALITE

ELECTIONS PRESIDENTIELLES EN COTE D'IVOIRE

A l'occasion de l'Assemblée générale d'AI -Luxembourg, M. Salvatore Saguès, chercheur d'Amnesty International sur l'Afrique de l'Ouest, a présenté le travail de recherche d'Amnesty sur les violations des droits humains commises en Côte d'Ivoire, suite aux élections présidentielles en novembre 2010, tout en analysant le contexte historique qui a conduit au conflit entre le président sortant Laurent Gbagbo et son rival Alassane Ouattara.
Si le conflit avait l'apparence d'un conflit politique, selon lui, il s'agissait de bien plus : c'était une lutte pour l'identité de la Côte d'Ivoire. Cette nature identitaire du conflit expliquait également l'intensité et la cruauté des violences. Elles incluaient des détentions arbitraires, des enlèvements, des disparitions, des mauvais traitements physiques et des viols. Des milliers de personnes avaient fui les violences en cherchant refuge dans les pays voisins.
Le transfert récent de l'ancien président Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale est une première étape marquante dans les efforts visant à mettre

fin à l'impunité pour les crimes contre l'humanité commis en Côte d'Ivoire. Or, Amnesty exhorte à présent le procureur de la CPI à ne pas limiter l'enquête aux évènements survenus depuis décembre 2010 et à enquêter sur l'intégralité des crimes commis contre la population ivoirienne depuis 2002, afin de veiller à ce que l'impunité ne persiste pas en Côte d'Ivoire.

LE PRINTEMPS ARABE

A travers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, des milliers de personnes sont descendues dans la rue en 2011 pour réclamer des réformes.
Face à ces évènements, AI-Luxembourg a envoyé à deux reprises des lettres aux autorités luxembourgeoises pour leur demander de réagir face à l'urgence humanitaire, en Lybie en particulier, de revoir leur politique envers les régimes répressifs en Afrique du Nord et au Moyen Orient et d'user de toute leur influence pour que les femmes soient incluses dans le processus de réforme en Afrique du Nord et au Moyen-Orient en tant que partenaires à part entière.
De plus, une pétition, signée par plus de **1300** personnes a été envoyée au Premier ministre Jean-Claude Juncker pour demander que face à l'urgence humanitaire en Libye, le Luxembourg tout comme les autres Etats membres de l'UE, offre son soutien tant aux réfugiés fuyant les persécutions qu'aux états voisins de la Libye les accueillant, en participant notamment à un programme de réinstallation pour les personnes en ayant le plus besoin.
Afin de sensibiliser le public au Luxembourg sur ce sujet et sur les politiques européennes d'immigration et d'asile en général, AI-Luxembourg a également organisé le 28 juin la soirée cinéma-débat **« Comme un homme sur terre : la politique européenne en matière d'asile – de l'autre côté du miroir »** avec la participation de M. Paolo Artini, Représentant adjoint pour l'Europe de l'Ouest du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, M. Charles Goerens, député européen et membre de la Commission « Droits humains » du Parlement européen et Madame Anneliese Baldaccini, Responsable « Asile et Immigration» au Bureau européen d'Amnesty International.

EDUCATION AUX DROITS HUMAINS

L'EDH est un moyen universellement reconnu pour promouvoir les droits humains aux niveaux local, national et mondial, auprès de nombreuses parties intéressées. La connaissance des droits et libertés est considérée comme un outil fondamental pour garantir le respect des droits de chacun. C'est ainsi que la section luxembourgeoise d'Amnesty International mène depuis 2002 un vaste programme d'EDH, en proposant une riche documentation sur les droits humains aux enseignants, notamment au travers des différents dossiers pédagogiques, et en organisant des ateliers d'EDH dans les diverses écoles primaires et lycées.

DOSSIER PEDAGOGIQUE 2011 : LA LIBERTE D'EXPRESSION

Après les dossiers pédagogiques sur les droits des enfants et les droits des femmes en 2009 et en 2010, AI-Luxembourg a publié un nouveau dossier en novembre 2011 qui porte sur un des droits les plus fondamentaux : le droit à la liberté d'expression.

Le dossier est cette fois-ci accompagné d'un cahier d'exercices, rédigé par des enseignants, qui permet de faire découvrir la liberté d'expression aux élèves par des moyens plus pratiques.

Depuis le lancement du dossier, 26 exemplaires ont ainsi déjà été commandés et 2 ateliers sur la liberté d'expression ont été organisés dans les lycées. Au cours de 2011, notre équipe EDH a également animé 4 ateliers sur les droits des femmes.

Les trois dossiers pédagogiques peuvent toujours être commandés et notre équipe EDH reste à disposition pour la tenue d'ateliers sur la liberté d'expression.

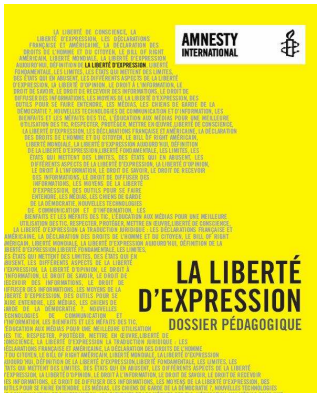

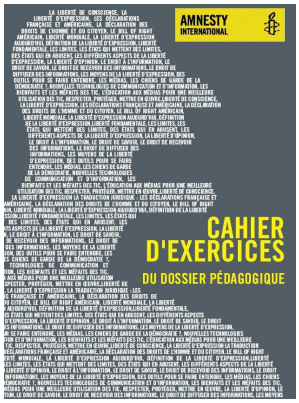

PROJETS DE COOPERATION

VISITE D'UNE CLASSE DU LYCEE CLASSIQUE DE DIEKIRCH

Dans le cadre de nos projets de coopération avec des lycées luxembourgeois, une classe du Lycée Classique de Diekirch a rendu visite à la section le 1er avril 2011.

L'objectif de la visite était de faire découvrir aux jeunes la méthode de travail et les différents champs d'action, mais surtout le travail de sensibilisation et les actions en faveur des droits humains d'Amnesty International au Luxembourg.

La visite de la classe dans les bureaux d'Amnesty a été une belle expérience d'échange pour les jeunes, qui a permis de leur donner une vision sur les nombreuses possibilités de s'engager au sein de la section.

RALLYE CITOYEN « A LA DECOUVERTE DES LIBERTES »

Au cours de l'été 2011, AI-Luxembourg a pris part au projet « Rallye Citoyen : A la découverte des Libertés » organisé par le Centre national de la Jeunesse et la Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise. Destiné aux élèves des classes supérieures, il avait pour objectif de présenter de façon concrète et ludique les différents aspects liés à la Liberté, leurs implications et applications, ainsi que le décalage avec une réalité pas toujours connue. Les équipes inscrites ont donc eu la mission de visiter 7 « bases » où elles ont reçu différentes tâches à accomplir en lien avec le thème.

La station d'AI-Luxembourg a sensibilisé les jeunes sur le thème de la liberté d'expression en leur proposant une action très concrète : se mobiliser pour un individu en danger pour avoir exprimé librement son opinion. Les élèves ont ainsi agi en faveur du cas de Su Su Nway, une prisonnière d'opinion au Myanmar et WOZA, une association de femmes zimbabwéenne.

AI@50

A l'occasion du 50ème anniversaire du mouvement, la section luxembourgeoise d'Amnesty International a lancé plusieurs initiatives au cours de l'année 2011 afin de célébrer, ensemble avec ses membres et sympathisants, ce moment important dans son histoire .

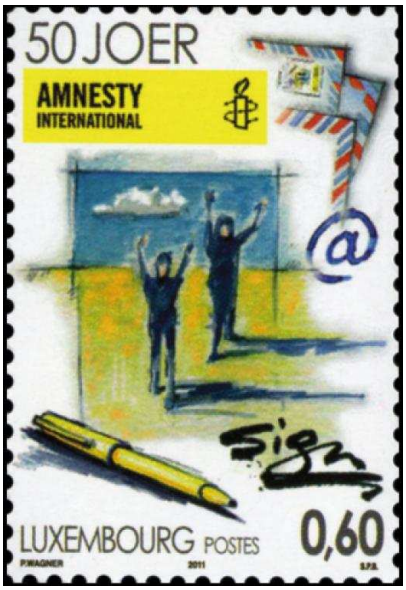

TIMBRE « 50 JOER AMNESTY INTERNATIONAL »

Créé par l'artiste luxembourgeois Pit Wagner, le timbre « 50 Joer Amnesty International » a circulé partout au Grand-Duché comme symbole fervent de 50 ans d'actions, de militantisme et d'écriture de lettres contre les violations des droits humains partout dans le monde. Il a été officiellement lancé le 16 mars lors d'une cérémonie au Post Musée en présence d'une délégation de la section.
Emis à 300 000 exemplaires, il est disponible depuis le mois de mars 2011 dans tous les guichets de la poste. Par la suite, les collectionneurs pourront l'acquérir auprès du guichet de la Philatélie au Centre Aldringen.

© Manfred Rinderspacher

ART POUR AMNESTY : CONCERT D'ABDULLAH IBRAHIM TRIO

Le 50ème anniversaire d'Amnesty fut l'occasion de mieux faire connaître le mouvement afin d'amplifier la force de ses actions. Pour ce faire, la section luxembourgeoise s'est associée aux musiciens d'Abdullah Ibrahim Trio, qui se sont produits le 3 mai à la Philharmonie de Luxembourg au profit d'AI-Luxembourg.
Une délégation d'AI-Luxembourg a rencontré les artistes après le concert et ensemble, ils ont porté un premier toast à la liberté pour le 50ème anniversaire d'Amnesty.
La section a également profité de cet évènement pour collecter des signatures en faveur de la libération de la prisonnière birmane Su Su Nway.

CUVEE SPECIALE AI@50

La section luxembourgeoise d'Amnesty, en collaboration avec Vinsmoselle, a lancé au mois de mai une édition spéciale « 50 ans d'Amnesty » du crémant POLL-FABAIRE.
Ce crémant a été présenté publiquement à l'occasion de la Foire de Printemps, puis fut mis en vente dans les caves Vinsmoselle, le supermarché Auchan, les magasins de la chaîne Pall Center, et à la Coopérative de Bonnevoie jusqu'au 31 décembre 2011.
Le prix de la bouteille est de 9,95 euros et pour chaque bouteille vendue, 2 euros sont versés à AI-Luxembourg.

La section dispose d'un nombre d'exemplaires limité d'une carte Maxi affranchie avec le timbre 50 JOER, portant la date d'émission du 15 mars et signées par Pit Wagner, l'artiste ayant créé le timbre. Des bouteilles de la cuvée AI@50 sont également disponibles à la section. Si vous souhaitez vous procurer ces objets d'anniversaire, merci de contacter la section au 48 16 87.

S'INFORMER ET AGIR

SITE INTERNET D'AI-LUXEMBOURG

En 2011 le site de la section a été visité 36 710 fois, ce qui représente une augmentation de 16% par rapport à 2010.
Afin de rendre le site plus interactif, de nouvelles fonctionnalités ont été proposées. Il est désormais possible de faire un don en ligne, ainsi que de devenir membre en remplissant le formulaire sur le site. Des appels à l'action sont régulièrement mis en ligne, ce qui vous permet d'agir contre les violations des droits humains en un seul clic.

www.amnesty.lu

SUIVEZ L'ACTUALITE DES DROITS HUMAINS

AI-Luxembourg continue à informer régulièrement ses membres de l'actualité en matière des droits humains par le biais d'AI-Luxembourg News et du FIL. L'AI-Luxembourg News présente toutes les activités de la section luxembourgeoise, tandis que le FIL se concentre principalement sur les projets et campagnes internationaux. En 2011, quatre AI-Luxembourg News ont été créées, ainsi qu'une édition spéciale consacrée à la campagne bougies.

AI-LUXEMBOURG SUR LES RESEAUX SOCIAUX

En 2011 la section a décidé de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux dans le but de faciliter et améliorer la communication avec ses sympathisants. AI-Luxembourg est donc désormais présente sur Facebook, Twitter, Youtube et Flickr.

facebook

Une nouvelle page d'AI-Luxembourg a été lancée sur Facebook au mois de septembre 2011, qui a remplacé l'ancien groupe de la section. La section dispose également d'un groupe sur Facebook qui s'adresse en particulier aux jeunes.
Photos de nos actions, appels urgents à l'action, soyez le premier à être informé : rejoignez-nous sur Facebook!

AI-Luxembourg a lancé sa propre chaîne de vidéos sur Youtube. Plusieurs vidéos de nos actions de campagne sont désormais en ligne. Pour être alerté(e) de la mise en ligne de nos vidéos à venir, abonnez-vous à notre chaîne en allant sur http://www.youtube.com/AmnestyLux

YouTube

La section est désormais active sur Twitter sous le pseudo **AmnestyLux**. Plus de 100 personnes nous suivent déjà sur ce réseau. Pour vous abonner à nos tweets, allez sur http://twitter.com/AmnestyLux

twitter

flickr

Les photos de nos actions sont également sur Flickr. Devenez notre contact pour recevoir des mises à jours sur les nouvelles photos, allez sur: http://www.flickr.com/people/55760615@N08/

DEFENDEZ LES PERSONNES EN DANGER AVEC LA PETITION SMS

Pour participer aux pétitions SMS d'Amnesty International Luxembourg vous devez simplement envoyer un SMS au **67777** avec le message **« Amnesty Nom Prénom ».** Ainsi, vous recevrez deux appels à l'action par mois concernant différents aspects de notre travail : prisonniers de conscience, torture, peine de mort, assassinats politiques, expulsions forcées.
Chaque SMS que vous allez recevoir **vous sera facturé 1,50 euros**. De ce montant **0,90 euros seront versés à AI- Luxembourg**.

NOS RESSOURCES

LES SOURCES DE NOTRE FINANCEMENT

N'acceptant pas d'aide gouvernementale, la section luxembourgeoise d'Amnesty International continue à travailler pour consolider sa situation financière dans le but de faire un travail de promotion et de défense des droits humains à long terme et de contribuer au travail du mouvement au niveau international.
Pour garantir des finances saines, un effort particulier a été investi dans la diversification des sources de financement et dans la professionnalisation de la gestion. La tendance positive des années passées continue : les dons sont en train d'augmenter et représentent aujourd'hui deux tiers de nos recettes.

Recettes 2011

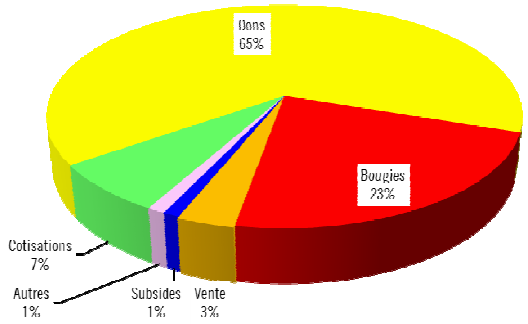

UNE BASE DE SOUTIEN STABLE

Malgré la crise financière, votre soutien en tant que membres ou donateurs a demeuré stable. Ceci est essentiel pour Amnesty International Luxembourg parce que l'indépendance financière nous permet de préserver notre crédibilité et influence dans le travail de pression mené au quotidien.
Un phénomène très positif a également eu lieu en 2011 : de plus en plus de personnes qui nous soutiennent financièrement dans le cadre de la campagne de dialogue direct Face to Face sont devenues également membres d'Amnesty International.

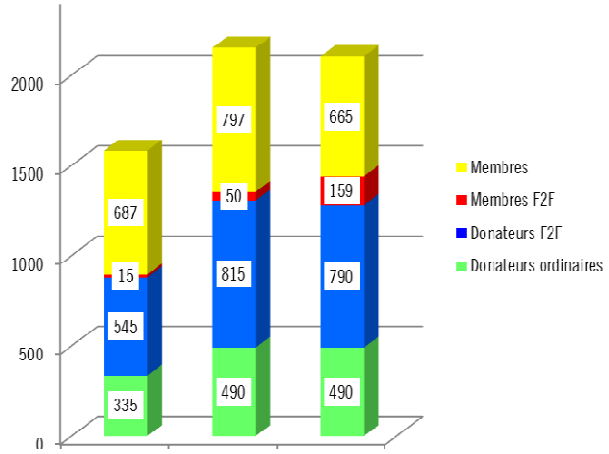

LA CAMPAGNE BOUGIES 2011 « PROTEGER LA LIBERTE D'EXPRESSION »

Les six semaines de la campagne bougies 2011, lancée le 27 octobre dernier, ont été consacrées au thème de la protection de la liberté d'expression. **Plus de 30 stands de vente de bougies** ont eu lieu, grâce à l'appui de nos bénévoles. En plus, 140 vendeurs nous ont soutenus en vendant des bougies dans leur entourage privé ou professionnel. Les lycées et les écoles ont beaucoup contribué au succès de la campagne : de plus en plus de jeunes se mobilisent pour vendre des bougies et faire signer des pétitions.

Ainsi, malgré nos ressources humaines réduites, le résultat de la campagne est quand même resté positif : 16 429 bougies ont été vendues, ce qui représente un montant de **69 905,50** EUR*. Tout cela n'aurait pas été possible sans le Comptoir pharmaceutique, qui a distribué bénévolement les bougies à notre réseau de vendeurs et à 45 pharmacies.
Un grand merci à tous les vendeurs pour leur soutien!

* au 22 février 2012

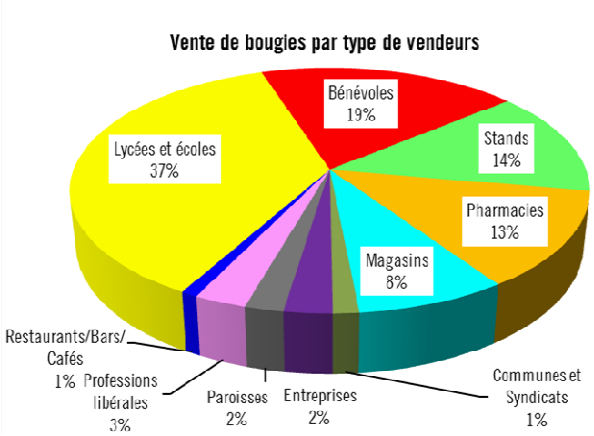

RESSOURCES HUMAINES

Des changements importants ont eu lieu en 2011 au niveau de l'équipe salariée d'AI-Luxembourg: la directrice Chiara Trombetta et la responsable de la collecte de fonds et des relations publiques Nathalie Schmit ont quitté la section.
En fin 2011, le Conseil d'administration a recruté un nouveau directeur: Stanislas Brabant. Possédant une solide expérience à la fois dans les secteurs non-gouvernemental et intergouvernemental, il emploiera ses compétences pour renforcer le rôle de la section dans la promotion des droits humains au Luxembourg et à l'international.

NOUS SOUTENIR ET PARTICIPER

Le combat pour les droits humains est un combat de longue **haleine** et nous avons besoin de vous pour intensifier nos actions.
Indépendante de toute subvention gouvernementale et de tout mouvement ou parti politique, Amnesty International ne peut compter que sur vous pour poursuivre sans répit ses principales missions.

Vous avez différentes possibilités pour nous aider :

DEVENIR DONATEUR REGULIER

Le moyen le plus efficace pour soutenir financièrement nos actions est l'ordre permanent. C'est tout simple : chaque mois votre compte est débité automatiquement d'une somme modique (ex : 10 euros) qui ne grève pas votre budget. Pour devenir donateur régulier, vous n'avez qu'à remplir l'ordre de virement permanent à la page 15 de ce rapport et nous l'envoyer par la poste. Nous allons ensuite prendre contact avec votre banque pour régler les formalités administratives.
Toutefois, vous gardez le contrôle sur l'ordre de virement permanent. Si vous souhaitez le modifier ou l'annuler, vous n'avez tout simplement qu'à prendre contact avec votre banque. Lors de la déclaration, les donateurs peuvent bénéficier également d'une déduction fiscale pour leur don.

DEVENIR MEMBRE

Vous souhaitez vous engager activement dans nos actions de promotion des droits humains, participer à la vie de la section et suivre régulièrement ses actualités ? Dans ce cas, vous avez la possibilité d'adhérer à l'association et de devenir membre. La cotisation s'élève à **30 Euros** par an (**10 Euros** pour les étudiants et les chômeurs). Elle vous permet de recevoir votre carte de membre, ainsi que la newsletter d'Amnesty International Luxembourg.
Elle vous donne aussi l'opportunité de participer à nos groupes de travail ainsi que le droit de vote à l'Assemblée Générale.
Pour devenir membre, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion sur notre site www.amnesty.lu et de verser la cotisation annuelle sur un de nos comptes avec la communication « cotisation ». La cotisation n'est pas soumise à une déduction fiscale.

DEVENIR BENEVOLE

La section luxembourgeoise d'Amnesty International compte seulement trois personnes salariées et pourtant elle organise de nombreux évènements et actions pour promouvoir les droits humains. Ceci n'est possible que grâce à l'appui des bénévoles, qui, très engagés, assument une partie du travail quotidien de notre bureau.
Nous sommes donc constamment à la recherche de personnes de bonne volonté, qui puissent nous aider. Les tâches sont très variées : envoi de mailings et du bulletin d'information de la section, classification et archivage des documents, prise en charge de certains aspects logistiques liés à nos activités, traductions, etc…
Si vous avez un peu de temps, si vous vous sentez concernés par la défense des droits humains et si vous voulez soutenir activement le travail de notre section, veuillez nous contacter au **48 16 87** ou par mail à l'adresse **e-mail@amnesty.lu.**

DEVENEZ PARTISAN DES DROITS HUMAINS

Soutenez régulièrement Amnesty International par ordre de virement permanent pour défendre les droits humains.

ORDRE DE VIREMENT PERMANENT

AMNESTY INTERNATIONAL

OUI, je souhaite soutenir régulièrement Amnesty International. Je souscris un ordre permanent au profit d'AI-Luxembourg.

MONTANT DU VIREMENT PERMANENT:

10€ ☐ **15€** ☐ **25€** ☐ **40€** ☐

☐ **…….€** *Autre montant*

PERIODICITE DES VIREMENTS:

Mensuelle ☐ **Trimestrielle** ☐
Annuelle ☐

Le premier virement commencera le ……
Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre permanent à tout moment.

VOS COORDOONNES:

Nom……Prénom……..
Adresse……
CP……..Ville……
Tél……E-mail:……..

VOTRE BANQUE:

IBAN LU | | | - | | | | | - | | | | | - | | | | | - | | | | |

VIREMENT PERMANENT SUR UN DES COMPTES D'AI-LUXEMBOURG SUIVANTS:

☐CCPL : IBAN LU08 1111 0000 3333 0000	☐BGL : IBAN LU56 0030 1292 9427 0000
☐BCEE : IBAN LU94 0019 1000 3907 2000	☐ Dexia : IBAN LU58 0023 1003 7450 0000

Numéro Interne AI-Luxembourg:

Fait à..……..…Le:……..

Signature:

FELICITATIONS!

VOUS AVEZ LE DROIT DE DIRE
CE QUE VOUS PENSEZ.

DANS 89 PAYS VOUS RISQUEZ
D'ETRE EMPRISONNE POUR CETTE
RAISON.

WWW.AMNESTY.LU
23, RUE DES ETATS-UNIS
BP 1914
L-1019 LUXEMBOURG
TEL 48 16 87
FAX 48 36 80